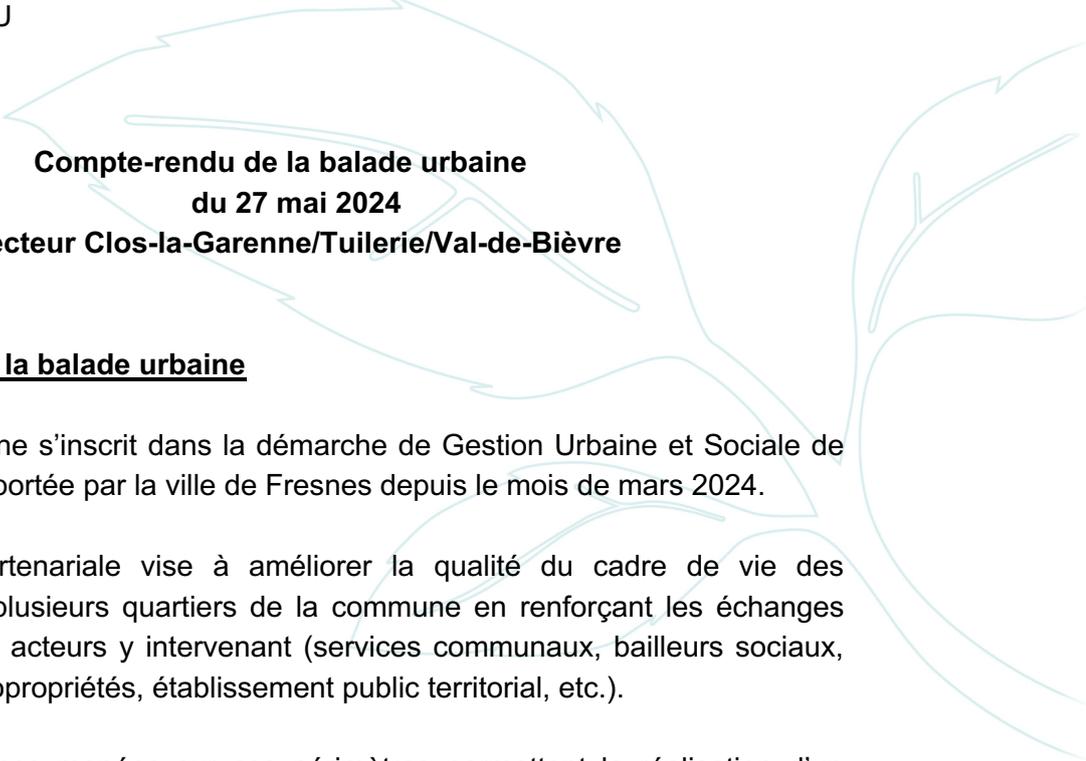


Ville de Fresnes
Département des
Services à la Population
Direction des Solidarités
Service Habitat-
Logement

Rédacteur :
Timothée MARIAU

A large, faint, light-teal graphic of a leaf with a central vein and several smaller veins branching out, serving as a background for the title section.

**Compte-rendu de la balade urbaine
du 27 mai 2024
secteur Clos-la-Garenne/Tuilerie/Val-de-Bièvre**

1. Objectif de la balade urbaine

Cette balade urbaine s'inscrit dans la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) portée par la ville de Fresnes depuis le mois de mars 2024.

Cette initiative partenariale vise à améliorer la qualité du cadre de vie des Fresnois.es dans plusieurs quartiers de la commune en renforçant les échanges entre les différents acteurs y intervenant (services communaux, bailleurs sociaux, gestionnaires de copropriétés, établissement public territorial, etc.).

Les balades urbaines menées sur ces périmètres permettent la réalisation d'un diagnostic partagé entre habitants, bailleurs sociaux, élus et services de la commune. Les participants peuvent ainsi identifier les éléments positifs (espaces verts, aires de jeux, etc.) mais aussi les points d'amélioration (mobiliers urbains dégradés, stationnements sauvages, dépôts sauvages, etc.) au sein des quartiers concernés.

Ce travail permettra de favoriser une meilleure coordination et une plus grande réactivité des acteurs concernés à la suite des signalements reçus. La finalité de ces travaux est la construction d'un plan d'actions permettant de prévenir les difficultés rencontrées (actions de sensibilisation et de prévention, mise en place d'interventions conjointes, etc.), de résoudre les désordres et d'améliorer le cadre de vie dans chacun des quartiers de la commune.

2. Compte-rendu synthétique

a. Les signalements

Cette balade urbaine a permis la réalisation de 45 signalements dont :

- 42 étaient liés à une problématique nécessitant une intervention (à court ou moyen terme) de la ville, d'un bailleur ou de partenaires institutionnels.
- 3 étaient liés à des aspects positifs du quartier :
 - il a notamment été souligné que :
 - le terrain de sport situé au cœur de la résidence du Val-de-Bièvre était très utilisé,
 - l'implantation de composteurs au sein de la résidence du Clos-la-Garenne constitue un élément de valorisation des déchets, permet la création de lien entre les résidents et facilite l'éventuel développement d'actions sur cette thématique,
 - le raccordement à la géothermie de la résidence du Clos-la-Garenne a permis de limiter l'augmentation des charges d'énergie des copropriétaires.

b. Les thématiques évoquées

Les problématiques identifiées par les participants lors de cette balade portaient sur les thématiques suivantes :

- Stationnement sauvage/abusif/épave : 10
- Propreté/Dépôts sauvages/Jets par les fenêtres : 9
- Mobilier Urbain (bancs, potelets, etc.) : 4
- Sécurité/Nuisances/Squats/Tranquillité publique : 3
- Voirie (routes, trottoirs, etc.) : 3
- Patrimoine bâti (immeubles d'habitat collectif, maisons) : 2
- Aire de jeux : 2
- Circulation/Mobilités : 2
- Eclairage public : 2
- Tags : 2
- Espaces verts : 1
- Nuisibles (pigeons, rats, etc.) : 1
- Commerces : 1

c. Les acteurs concernés

Il est important de rappeler que l'ensemble des espaces communs (routes, trottoirs, parkings, espaces verts, aire de jeux, etc.) composant un quartier ne sont pas tous

publics (commune, établissement public territorial, département, etc.) et peuvent être entretenus par différents acteurs privés (bailleurs sociaux, copropriétés, etc.).

Parmi les 45 signalements recensés :

- 20 concernent des espaces gérés par le syndic de copropriété de la Tuilerie,
- 14 concernent des espaces gérés par le bailleur social Valophis Habitat,
- 6 concernent des espaces gérés par le syndic de copropriété du Clos-la-Garenne,
- 4 concernent des espaces gérés par la commune de Fresnes, l'établissement public territorial Grand Orly Seine-Bièvre ou le département du Val-de-Marne,
- 1 concerne un espace géré par le bailleur de logement locatif intermédiaire In'li.

3. Perspectives et conclusions

L'ensemble des signalements réalisés a fait l'objet d'une transmission aux gestionnaires compétents afin de permettre une intervention à court terme pour les signalements plus simples (véhicules en situation de stationnement abusif ou épaves, dépôts sauvages de déchets, tags, etc.).

Les signalements les plus complexes nécessitant des investissements plus lourds (réfection de routes, installation ou reprise de mobilier urbain, amélioration de l'éclairage public, etc.) ou la mise en place d'actions préventives (sensibilisation concernant les dépôts sauvages, implantation de dispositifs anti-pigeons, prévention des nuisances sonores, etc.) seront intégrés dans le plan d'actions. Ce dernier sera adopté par le Conseil Municipal et les partenaires de la démarche pour une durée minimale de trois ans et viendra fixer les engagements réciproques des signataires.

Une élaboration concertée des actions sera concrétisée par des ateliers de travail qui se tiendront à partir de septembre 2024 et rassembleront les habitants, la commune et les différents acteurs intervenant sur les quartiers concernés. L'objectif est de répondre à la fois aux besoins des habitants et aux capacités des différents gestionnaires afin d'améliorer le cadre de vie des Fresnois.es.